

Patients allergiques et environnement intérieur : le domicile est-il un refuge ?

Une enquête* exclusive du CSA pour le CFOA

Parmi les idées reçues qui règnent encore en matière de pollution intérieure, dès lors qu'on la compare à la pollution extérieure, figurent encore des craintes erronées et une méconnaissance des sources réelles de pollution. Ceci contribue à entretenir un déni et un fort attachement vis-à-vis du domicile qui conserve, à tort, sa valeur de refuge.

Quelques chiffres sont toutefois significatifs :

- **65 % des personnes souffrant de rhinite allergique, et notamment les personnes souffrant de rhinite allergique sévère, sont préoccupées par la pollution intérieure et 61 % la considèrent dangereuse pour leur santé.**
- **87 % des personnes souffrant de rhinite allergique estiment que la qualité de l'air intérieur ne s'est pas améliorée ces dernières années.**
- **98 % des personnes souffrant de rhinite allergique considèrent qu'un environnement pollué peut déclencher ou aggraver les allergies respiratoires; 47 % d'entre elles ont d'ailleurs constaté une aggravation de leurs allergies respiratoires.**
- **Les allergiques prennent davantage de mesures pour lutter contre la pollution intérieure au point d'y consacrer 9,57 gestes en moyenne comparativement aux 7,7 gestes accomplis par les personnes non-allergiques.**

À l'initiative du Comité Français d'Observation des Allergies Respiratoires (CFOA), l'Institut CSA vient de rendre les conclusions d'une enquête consacrée à l'environnement intérieur, la santé et les allergies respiratoires*, destinée à mesurer auprès de 1001 personnes, leur perception des liens entre l'environnement intérieur et leur état de santé, et notamment ses retentissements sur les allergies respiratoires.

Quelques idées-force

Les préoccupations envers la pollution domestique semblent proportionnelles à la sévérité de l'atteinte allergique des interviewés.

Contacts presse :

BV CONSEIL - 7 rue Greffulhe – 75008 Paris

Alexandra Dufrien - Tél : 01 42 68 83 42 / alexandra.dufrien@bvconseil.com

Laurent Mignon – Tél : 01 42 68 83 44 / laurent.mignon@bvconseil.com

La pollution intérieure est un réel motif de préoccupation : Le degré de préoccupation envers la pollution intérieure est élevé, puisque 65% des personnes allergiques se disent préoccupées par la pollution de leur environnement intérieur. La pollution intérieure est vécue comme un véritable danger pour 61 % des allergiques et 66 % des rhinitiques sévères.

Conscients des risques en général, les personnes allergiques semblent considérer leur domicile comme un refuge, un rempart contre la pollution : seules 31% se sentent personnellement exposées. En revanche, les personnes allergiques se sentent exposées à la pollution intérieure dans les transports (55%), dans les grandes surfaces (59%), et dans leur voiture (50%). Le cinéma, l'hôtel ou le domicile, pourtant très exposés à la pollution intérieure, ne sont pas perçus comme tels par les personnes allergiques.

87% des personnes allergiques ne constatent pas d'amélioration de la qualité de l'air intérieur au cours des dernières années. Pour 37% d'entre elles, elle s'est même détériorée. Parmi les sources de pollution intérieure, généralement bien identifiées par les personnes allergiques, la principale cause (les acariens) est aussi la moins perçue !

Les sujets allergiques sont conscients des retentissements de la pollution intérieure sur la santé respiratoire : la quasi-totalité de la population mentionne ces liens entre environnement intérieur et déclenchement (98% des personnes allergiques interrogées) ou aggravation (99%) des manifestations allergiques. Elles prennent alors des mesures adaptées pour les combattre :

- 48 % procèdent à des changements de moquette ou de literie,
- 70 % intensifient le ménage, traquant poussière et acariens,
- 81 % renouvellent fréquemment le lavage des draps et oreillers,
- 39 % se procurent des housses anti-acariens,
- 82 % veillent à la ventilation de leur logement et
- 93 % des Français aèrent leur logement matin et soir.

« Le tiers de la population française né après 1980 est allergique, ce qui mérite que l'on tienne compte de cette pathologie pénalisante au quotidien. L'enquête du CFOA souligne les préoccupations des sujets allergiques envers leur environnement et la nécessité d'apporter une réponse à leurs interrogations, en améliorant la qualité de l'air intérieur ainsi que leur prise en charge. Ne perdons pas de vue que les allergènes sont avant tout la cause des symptômes allergiques, les polluants chimiques devant être considérés uniquement comme des co-facteurs », indique le **Professeur Frédéric de Blay**, Pneumo-Allergologue - Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et Président de la Société Française d'Allergologie (SFA).

Contacts presse :

BV CONSEIL - 7 rue Greffulhe – 75008 Paris

Alexandra Dufrien - Tél : 01 42 68 83 42 / alexandra.dufrien@bvconseil.com

Laurent Mignon – Tél : 01 42 68 83 44 / laurent.mignon@bvconseil.com

À propos du Comité Français d'Observation des Allergies (CFOA)

Le CFOA, créé avec le soutien de Stallergenes, spécialiste des allergies respiratoires, a pour ambition d'analyser l'impact économique et social des allergies respiratoires sur la population française, de susciter une prise de conscience générale sur ce sujet et de mobiliser les acteurs du secteur et les pouvoirs publics dans une démarche concertée pour remédier à ce problème de santé publique et de société.

Pour plus d'informations sur le CFOA : www.comite-allergies.org

1 « L'environnement intérieur, la santé et les allergies respiratoires » est une enquête exclusive CSA / CFOA réalisée par téléphone le 30 septembre et le 1er octobre 2009 au domicile des personnes interrogées, auprès d'un échantillon national représentatif de 1001 personnes âgées de 15 ans et plus constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et taille d'agglomération.

2 les résultats de cette enquête sont consultables sur le site internet du CFOA : www.comite-allergies.org

Contacts presse :

BV CONSEIL - 7 rue Greffulhe – 75008 Paris

Alexandra Dufrien - Tél : 01 42 68 83 42 / alexandra.dufrien@bvconseil.com

Laurent Mignon – Tél : 01 42 68 83 44 / laurent.mignon@bvconseil.com